



**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**  
**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**Appel à communication**  
**COLLOQUE NATIONAL**

***"Les risques psychosociaux au travail : diagnostic et prévention"***

**06 Novembre 2018**

**Université de Bejaia, Campus Aboudaou**

**Argumentaire :**

Le monde du travail a connu au cours des dernières décennies de profondes transformations, aussi bien dans son contenu que dans son organisation. Ces modifications se traduisent notamment par une intensification et une densification du travail, une réduction des marges de manœuvre, une carence des ressources individuelles et organisationnelles (Gollac & Volkoff, 2000). Cependant, le travail revêt d'une importance qui dépasse largement sa connotation classique. Car s'il est admis aujourd'hui que le travail est moins exigeant physiquement, il l'est bien davantage paradoxalement sur les plans psychologique et émotionnel. Il ne peut plus être réduit à sa valeur économique et instrumentale puisqu'il occupe désormais une place centrale dans l'identification sociale et l'accomplissement personnel. De plus qu'il détermine le rang social de la personne et les relations humaines, il est considéré comme un lieu de sociabilité par excellence (Vézina, 2005).

Par ailleurs des études étiologiques ont notamment montré que le travail, notion essentielle d'intégration sociale, joue un rôle important dans l'apparition des troubles de santé même si les causes exactes du développement de ces troubles sont encore mal connues. À cet effet, plusieurs modifications profondes du monde du travail de ces dernières décennies ont été reconnues dans la littérature épidémiologique comme potentiellement génératrices de troubles de santé psychologique (Stansfeld et Candy, 2006). D'autres études ont montré qu'il existe des liens étroits entre certaines dimensions de l'organisation du travail et les problèmes de santé mentale (Marchand & al 2005).

Le développement des recherches en sciences sociales a cependant permis de dépasser la vision individualiste (le concept de santé fut longtemps réduit à l'absence de maladie) et de comprendre l'interaction entre la santé psychologique et les facteurs présents dans l'environnement. C'est plutôt le terme de facteurs psychosociaux au travail qui s'est imposé en épidémiologie des risques professionnels. Ce terme permet en effet de regrouper un ensemble de facteurs large et varié. Il n'existe cependant pas à ce jour de définition consensuelle ou validée au niveau international pour définir les facteurs/risques psychosociaux au travail. La notion des **risques psychosociaux au travail (RPS)** désigne des risques pour la santé créés par le travail à travers des mécanismes sociaux et psychiques. (Murcia, 2012, p20). Ils se définissent également comme "des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental" (Vallery & Leduc 2012, p8)

Au paravent, les risques psychosociaux englobent plusieurs pathologies (maladies) professionnelles telles que : les dépressions professionnelles, les maladies psychosomatiques, les troubles du sommeil, mais aussi des pathologies concernant la santé physique. C'est notamment le cas des troubles musculo-squelettiques (TMS), tels que les douleurs de dos et/ou dans les membres supérieurs.

Aujourd'hui, des concepts plus récents, émergés de la littérature pluridisciplinaire, ont souligné le rôle éventuellement pathogène d'autres dimensions psychosociales de l'environnement du travail jusqu'alors négligées. Dans cette tendance, s'inscrit des concepts tels que le bien être et la détresse psychologique (Massé & al, 1998), la violence psychologique au travail (Einarsen, 2000), l'insécurité/précarité au travail (Sverke & al, 2002), le temps de travail prolongé (Hulst, 2003), la souffrance au travail (Dejours, 2005) ou encore les difficultés de conciliation vie professionnelle-vie familiale (Hajjar, Curie, 1987).

En terme de conséquences, outre les effets sur la santé, il est admis que les risques psychosociaux entraînent des coûts économiques et sociaux épaïs pouvant être liés à l'augmentation de l'absentéisme au travail pour des problèmes de santé (augmentation du turn-over, absences occasionnelles), à l'utilisation des services de santé, aux indemnités pour des incapacités permanentes ou inaptitudes temporaires, et des conséquences sur la productivité, la détérioration du climat de travail, l'insatisfaction au travail ou des difficultés de réinsertion professionnelle. Néanmoins, le rôle étiologique de ces facteurs sur la santé mentale reste à approfondir, notamment via des études intégrant un outil diagnostic.

Afin de remédier à ces situations pathogènes en milieu de travail, une démarche préventive s'impose. Elle peut prendre trois formes : les interventions primaires (qui visent à prévenir le risque), les interventions secondaires (qui cherchent à prévenir le dommage) et enfin les interventions tertiaires (dont le but est de limiter l'étendue du dommage) (Brun & Martel, 2003). Ainsi nombre d'auteurs invoquent que l'élimination des facteurs de risque à la source devrait être l'objectif premier de toute stratégie de

prévention des problèmes de santé mentale. Ils soulignent également que les pratiques de gestion qui donnent les meilleurs résultats sont celles qui sont précédées d'un diagnostic rigoureux et qui s'appuient sur un ensemble de conditions favorables parmi lesquelles figurent : l'engagement ferme et l'implication directe de la direction et des employés ; l'accès à des ressources suffisantes et de qualité ; un climat de travail qui inspire la confiance ; l'engagement de tous envers le développement à long terme de l'entreprise ; la formation des responsables (superviseurs, gestionnaires, etc.); une coordination, un suivi et une évaluation continue des interventions (Pépin, 2000).

En Algérie, Même si la prévention de la santé physique et mentale des professionnels est annoncée dans les textes réglementaires régissant la sécurité et la santé au travail, un manque de données statistiques et des textes juridiques et réglementaires régissant les RPS a été constaté (Kernani, 2016). Pourtant le problème des RPS dans nos institutions est reconnu et des démarches de prévention ont été adoptées par certains secteurs « *La prévention de ces risques s'impose au même titre que celle des risques physiques, chimiques et biologiques auxquels peuvent être exposés les personnels de santé selon leur poste de travail* ». <sup>1</sup>.

Dans notre contexte les études sur le stress ne manquent pas mais le vocable RPS est peu utilisé. L'ambition est de réunir les travaux sur RPS pour exposer et débattre les différentes approches adoptées, les différentes dimensions étudiées et les stratégies de prévention recommandées, afin de comprendre le phénomène des RPS et d'y faire face.

Pour comprendre les mécanismes qui contribuent à la construction et au maintien de la santé au travail et pour cerner les interactions complexes entre le travail, l'être humain et sa santé psychique, plusieurs disciplines et courants de recherche ont proposé des modèles explicatifs et des méthodes d'investigation selon le contexte socioculturel et scientifique et des moyens d'action à mettre en œuvre et de développer des organisations saines.

## **Objectifs du colloque :**

1. Faire un constat sur les connaissances actuelles et propulser plus de lumière sur la complexité et la réalité du phénomène.
2. Déterminer les besoins de recherche et explorer les pistes d'actions possibles pour les outils de diagnostic d'abord, puis les stratégies de prévention de ces risques psychosociaux pour développer des organisations saines.
3. Créer une dynamique d'échanges sur la question des risques psychosociaux au travail au niveau national

---

<sup>1</sup> Instruction ministérielle n° 18 du 27 octobre 2002 relative à la protection de la santé des personnels de santé. Ministère De La Santé De La Population Et De La Reforme Hospitalière.

## **Axes du colloque :**

**Axe 1** – Les approches théoriques des risques psychosociaux au travail: définition, typologie...

**Axe 2** – Evaluation des risques psychosociaux au travail: causes et conséquences

**Axe 3** – Agir sur les risques psychosociaux au travail: quelles stratégies de prévention ?

## **Présidents d'honneur :**

Professeur SAIDANI Boualem, Recteur de l'Université de Bejaia

Professeur FARRADJI Mohamed Akli, Doyen de la faculté Sciences Humaines et Sociales

## **Président du colloque : Dr. BENKERROU Fiadh**

## **Comité scientifique :**

Président : Dr. DJEFFAL Mokrane

Les membres :

Dr. BENKERROU Fiadh, Université de Bejaia

Dr. BESSAI Rachid, Université de Bejaia

Dr. BOUZID BAA Saliha, Université de Bejaia

Dr. DJADDA Mahmoud, Université de Bejaia

Dr. DJEFFAL Mokrane, Université de Bejaia

Pr. DOUGA Ahmed Université d'Alger 2

Pr. FARRADJI Mohamed Akli, Université de Bejaia

Dr. HATEM Wahiba, Université de Bejaia

Pr. KHELFAANE Rachid Université de TiziOuzou

Dr. MEHREZ Aabla Université d'Alger 2

Dr. OUAZI Taous Université de Ouargla

Dr. SAHRAOUI Intissar Université de Bejaia

Dr. TOUMI Samira Université d'Alger2

Pr. ZAHI Chahrazade Université d'Alger2

Dr. ZERKAK Saida Université d'Alger2

## **Comité d'organisation :**

Président du comité d'organisation : M. AMRANE Hacene

Les membres :

AIT MEDJBER Dalila, MAB, Université de Bejaia

AMIAR Ali, MAA, Université de Bejaia

BENKERROU Fiadh, MCA, Université de Bejaia

BENCHALAL Abdelouahab, MAA, Université de Bejaia

DJADA Mahmoud, MCB, Université de Bejaia

DJEFFAL Mokrane, MCB, Université de Bejaia

GACI Khelifa, MAA, Université de Bejaia

HOCINI Amar, MAA, Université de Bejaia

LABOUDI Fateh, MAA, Université de Bejaia

LAIFA Mohmed, MAA, Université de Bejaia

SACI Fadila, MAB, Université de Bejaia

SLIMANI Naima, MAA, Université de Bejaia  
YOUCEF KHODJA Adil, MAA, Université de Bejaia  
GUELLAL Kahina doctorante Université Bejaia  
HAIL Atmane doctorant Université Bejaia

SAIDANI Abdennour doctorant Université Bejaia  
CHELGHOUM Anisa doctorante Université Bejaia  
HAFFAF Hassiba doctorante Université Bejaia

## **Dates importantes :**

- Date limite de réception des résumés (le résumé doit comprendre au maximum **3000 caractères espaces compris**) : **30 septembre 2018 à 00h00.**
- Notification de la décision du comité scientifique : **11 octobre 2018**
- Date limite de réception des textes complets des communications : **21 octobre 2018**
- Réponse aux communications acceptées : **31 octobre 2018**
- Date du colloque : **06 novembre 2018**

## **Conditions de participation :**

- 1) Les interventions doivent s'inscrire dans l'un des axes du colloque.
- 2) Les participations peuvent être présentées en langues arabe ou en langue française.
- 3) Les textes des communications doivent être accompagnés de deux résumés, l'un dans la langue du texte, l'autre dans une autre langue.
- 4) Les textes doivent être en fichier Word, police "Simplified arabic", taille 16 pour les textes en arabe et police "Times New Roman", taille 12 pour les textes en français, interlignes simples.
- 5) Le nombre de pages de la communication doit se situer entre 10 à 15 pages.
- 6) Les textes de communications doivent respecter les Normes "APA"(2016).
- 7) Les participations peuvent être individuelles ou en binômes.
- 8) La pause café et le déjeuner sont pris en charge, l'hébergement et le déplacement sont à la charge du participant.

**Courriel du colloque :**

colloquenationalrisquespsychos@gmail.com

**Tél :**

0551 575 519 - 0662 236 891

